

Labellisation

Vous menez des actions avec des jeunes et souhaitez les associer à la mobilisation de ressources pour les financer. L'obtention du label JiNOV permet de diffuser des cartes d'engagement JiNOV au bénéfice de vos actions labellisées.

Les actions susceptibles de bénéficier du label JINOV doivent répondre aux critères suivants :

- > mettre en œuvre des initiatives constructives et utiles impliquant des jeunes en tant qu'acteurs
- > présentant une dimension de coopération inter-générationnelle
- > susceptible de s'ouvrir à l'international
- > pouvant intégrer un temps de réflexion et formation en matière d'initiatives solidaires, de capacités citoyennes et de cultures non-violentes.
- > prévoyant des modes d'expression publique (débats, rencontres avec des medias...) et de capitalisation (échanges d'expérience avec d'autres jeunes, blogs sur le site de JINOV international...)

Sont notamment privilégiées les actions :

- > comportant une dimension d'apprentissage professionnel et citoyen pour les jeunes concernés ;
- > susceptibles de s'inscrire dans la durée ;
- > présentant des complémentarités et synergies avec d'autres actions déjà réalisées par d'autres partenaires associés à JiNOV.

En outre les actions doivent être présentées par une entité juridiquement établie garantissant leur encadrement, leur suivi et leur gestion fiable et transparente.

L'association JiNOV international est seule habilitée à délivrer le label JiNOV .

Les organismes qui souhaitent bénéficier du label JiNOV doivent en faire la demande écrite auprès du Conseil d'administration de l'association, en joignant une note présentant les actions concernées au regard des critères de labellisation.

L'examen des demandes et dossiers présentés est conduit dans un esprit de dialogue et de co-construction avec les organismes concernés.

Pour en savoir plus et présenter une demande de labellisation, contacter la coordination :

contact@jinov-international.org